

maison de la céramique Dieulefit

STAGES PROFESSIONNELS 2026



catégories d'actions suivantes :
ACTION DE FORMATION
ACTION PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES
ACQUIS DE L'EXPERIENCE



SOMMAIRE

01

Pour commencer

02

Les stages pro 2026

03

Les stages pro 2026
Les intervenants

04

Les stages pro 2026
Le calendrier

05

Les stages pro
Détails

06

Le “Sur mesure”

07

La VAE

08

Les conditions générales de
vente

POUR COMMENCER

01

La Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit a été créée en juillet 2007 par la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit, aujourd'hui la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux.

Elle propose un **pôle grand public** avec un espace muséal didactique présentant l'histoire potière du Pays de Dieulefit, une salle d'expositions temporaires de céramistes contemporains et propose des ateliers pour les amateurs.

Le pôle formation de la Maison de la Céramique propose deux formations inscrites au RNCP.

Depuis sa création, la Maison de la Céramique propose une formation céramiste. Depuis 2023, **le pôle formation crée la certification de niveau 5 (BAC +2) Céramiste, inscrite au RNCP.**

La formation **Céramiste de niveau 5** se déroule sur 14 mois de septembre à novembre et accueille 11 stagiaires pour 1918 heures de formation dont 420 heures en atelier d'accueil.

Depuis 2023, le **CAP Tournage en céramique** accueille 10 stagiaires de septembre à juin, soit 990 heures de formation et 210 heures en entreprise.

Le pôle formation propose également des **stages professionnels à destination de céramistes professionnels** uniquement. Ces formations se font en grande majorité sur les périodes où les stagiaires des formations certifiantes sont en stage ou atelier d'accueil.

CONTACT

Maison de la Céramique

Rue des Reymonds

Parc de la Baume

26220 DIEULEFIT

04 75 20 50 98

contact@maisondelaceramique.fr

Retrouvez plus d'informations sur
maisondelaceramique.fr

Siret : 499 840 163 00012 - APE : 8413Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 01641 26

auprès du préfet de la région Rhône Alpes. Cet agrément ne vaut pas agrément de l'état.

LES 'STAGES PRO' 2026

Depuis 2007 la **Maison de la Céramique** propose des formations professionnelles.

Située au **Parc de la Baume à Dieulefit (Drôme)** en 2025 nos ateliers se sont agrandis.

Nous occupons aujourd'hui un nouvel espace, **Les Ateliers terre** rue des Reymonds, **80 mètres au-dessus de la Maison de la Céramique, route de Nyons.**

Les formations professionnelles se déroulent dans l'un ou l'autre des bâtiments.

Regardez bien votre mail de convocation, l'adresse y est indiquée !

LE NOMBRE DE PLACES

Nos stages sont **limités à 6 participants** (8 pour la formation "Email"), **4 au minimum**.
Inscrivez-vous le plus tôt possible en renvoyant la fiche d'inscription et un chèque de 30% du montant total à l'ordre de la Maison de la Céramique pour bloquer votre place,

Si vous pensez qu'il est déjà trop tard... **demandez d'être ajouté à la liste d'attente**. En cas de désistement, vous serez tenu informé.
La liste d'attente nous permet également d'imaginer le programme de l'année suivante.

Lors de votre inscription, un devis, le programme détaillé et une **liste de logeurs vous seront adressés.**

**VOIR LE BULLETIN
D'INSCRIPTION**

CONTACT

Aurélie GANDOLPHE
Assistante formation
04 75 50 50 85

assistanteformation@maisondelaceramique.fr



LES TARIFS

Toutes nos formations peuvent être prises en charge par votre OPCO. Rapprochez-vous de ce dernier pour en connaître les conditions.

Personnes n'ayant aucune prise en charge.	18€/heure
---	-----------

Personnes prises en charge par Pôle Emploi.	30€/heure
---	-----------

Professionnels pris en charge par un OPCO (AFDAS, FAFCEA,...)	35€/heure
---	-----------



Les fournitures sont incluses dans le prix du stage. Si du matériel est demandé à des fins pédagogiques (ex: pièces de votre production, etc.), la liste vous sera communiquée en amont du stage.

Retrouvez les informations sur nos formations et nos nouvelles propositions tout au long de l'année sur maisondelaceramique.fr



LES 'STAGES PRO' LES INTERVENANTS

03

Tous nos intervenants sont des céramistes professionnels passionnés et reconnus pour leur expertise et leur pédagogie.

Avant chaque formation, vous pouvez rentrer en contact avec eux pour préciser votre projet.

Karine BENVENUTI - Alpes-Maritime
karinebenvenuti.com

Audrey BORTHAYRE - Alpes de Haute Provence
instagram.com

Maria BOSCH - Espagne
mariabosch.com

Enzo BOSSE - Drôme
enzobosse.com

Adeline CONTRERAS - Loire
adelinecontreras.com

Alistair DANHIEUX - Nièvres
alistairceramics.com

Eric DESPLANCHE - Alpes de Haute Provence

Sylvie DEVERCHERE - Saône-et-Loire
poterie.sylvie.deverchere.com

Xavier DUROSELLE - Drôme
xduroselle.com

François FRESNAIS - Saône-et-Loire
francois-fresnais.fr

Delphine ISKANDAR - Lot
delphineiskandar.wordpress.com

Hélène LATHOUMETIE - Gard
helenelathoumetie.com

Juana MAILLOT - Saône-et-Loire
maillotjuana.wixsite.com/coloriste-matieriste

Raphaël MICK - Drôme
instagram.com

Françoise NUGIER - Tarn
nugierfrancoise.jimdofree.com

Rébecca PINOS - Saône-et-Loire
rebeccapinos.fr

Pierre-Benoit ROUX - Paris
lacondamine.org

Jean-François THIERION - Cher
keramik.dk



JANVIER	19 / 23 - ANIMER UN ATELIER TERRE - Adeline CONTRERAS	<u>page 13</u>
	19 / 23 - POSTURE ET TOURNAGE NIV 1 - Eric DESPLANCHE	<u>page 9</u>
	19 / 23 - MODELAGE PLÂTRE - Raphaël MICK	<u>page 14</u>
	26 / 30 - TOURNAGE DE GROS - Jean-François THIERION	<u>page 9</u>
	26 / 1.02 - ANIMATION COLLECTIVE AVEC L'ARGILE CUITE ET CRUE - SYLVIE DEVERCHERE	<u>page 13</u>

FÉVRIER	2 / 6 - PERSONNALISER SON TOURNAGE - Audrey BORTHAYRE	<u>page 9</u>
	23 / 27 - TOURNER LA PORCELAINE - Hélène LATHOUMETIE	<u>page 10</u>
	23 / 27 - PINCÉ ET COLOMBINS - Juana MAILLOT	<u>page 10</u>

MARS	2 / 7 - LA TERRE SIGILLÉE - Rébecca PINOS	<u>page 12</u>
	9 / 13 - LE CHOIX DE LA TERRE VERNISSEE - FRANÇOIS FRESNAIS	<u>page 11</u>
	9 / 13 - ACTIVITE : CERAMISTE - Pierre-Benoît ROUX	<u>page 13</u>
	9 / 13 - POSTURE ET TOURNAGE NIV 2 - Eric DESPLANCHE	<u>page 10</u>
	16 / 21 - PRATIQUE DES EMAUX DE HAUTE TEMPERATURE - Karine BENVENUTI	<u>page 12</u>
	23 / 27 - EMAIL - Xavier DUROSELLE	<u>page 12</u>
	30 / 5.04 - ENGOBES VITRIFIABLES DE PORCELAINE A HAUTE TEMPERATURE - Maria BOSCH	<u>page 12</u>

AVRIL	7 / 8 + 1 / 4.09 - COLLECTER ET CUIRE LES MATIERES MINERALES A HAUTE TEMPERATURE - Enzo BOSSE	<u>page 11</u>
	13 / 17 - MODELAGE PLATRE - Raphaël MICK	<u>page 14</u>
	20 / 24 - MONTAGE DE VOLUME AU COLOMBIN - Alistair DANHIEUX	<u>page 10</u>

JUIN	1 / 5 - MONTAGE DE VOLUME AU COLOMBIN - Alistair DANHIEUX	<u>page 10</u>
	15 / 19 - TOURNAGE DE GROS - Jean-François THIERION	<u>page 9</u>
	22 / 26 - BIJOUX CERAMIQUE NIV. 2 - Delphine ISKANDAR	<u>page 14</u>

SEPTEMBRE	7 / 11 - POSTURE ET TOURNAGE NIV 1 - ERIC DESPLANCHE	<u>page 9</u>
	28 / 4.10 - BIJOUX CERAMIQUE NIV. 1 - Delphine ISKANDAR	<u>page 14</u>

OCTOBRE	12 / 15 - CÉRAMIQUE EN LIBERTÉ - Françoise NUGIER	<u>page 11</u>
----------------	--	--------------------------------

BULLETIN D'INSCRIPTION	<u>page 15</u>
-------------------------------	--------------------------------

Retrouvez les informations sur nos formations et nos nouvelles propositions tout au long de l'année sur [**maisondelaceramique.fr**](http://maisondelaceramique.fr)

CONTACT

Aurélie GANDOLPHE

Assistante formation

04 75 50 50 85

assistanteformation@maisondelaceramique.fr

FAÇONNAGE

POSTURES ET TOURNAGE

L'ergonomie appliquée au tournage - Niv. 1
35h - 5 jours

Eric DESPLANCHE

Session 1 : du 19 au 23 janvier
Session 2 : Du 7 au 11 septembre

Résoudre les difficultés rencontrées au tournage de séries comme de pièces uniques et progresser dans son tournage en qualité et en quantité de terre et de pièces. Régler les éventuelles douleurs physiques liées à la posture Adapter son poste de travail. Réadapter ses gestes et habitudes de travail du tournage par le biais de l'ergonomie.



TOURNAGE DE GROS

35h - 5 jours

Jean-François THIERION

Session 1 : du 26 au 30 janvier
Session 2 : du 15 au 19 juin

Expérimenter la réalisation de pièces en plusieurs parties (jusqu'à quatre ou cinq sections peuvent être envisagées), les différentes techniques d'assemblage, à différents états de la terre, dont des assemblages particuliers. Le «Salto», tournage à deux estèques, mise en forme en descendant. Ces différentes techniques seront approfondies, avec pour axe principal l'usage de gestes appropriés en lieu et place de la trop simple force physique.

Prérequis : maîtriser le tournage de 3 kilos, idéalement 5 kilos.



PERSONNALISER SON TOURNAGE

35h - 5 jours

Audrey BORTHAYRE
Du 2 au 6 février

Acquérir les gestes d'un tournage plus personnel pour la création de pièces uniques. Tester et fabriquer de nouveaux outils pour une finition très personnelle (tournasage, création de anses). Trouver des solutions aux problèmes spécifiques que chaque stagiaire rencontre dans la réalisation de sa production. Optimiser ses gestes afin de gagner en confort de tournage, en régularité et en efficacité, avec notamment l'identification et l'élimination de gestes parasites, et l'utilisation consciente de la respiration pour rythmer les journées de travail. Augmenter sa capacité de tournage.

Application des gestes travaillés à un volume de terre plus important que celui avec lequel les stagiaires sont à l'aise, et adaptation éventuelle de ces gestes en fonction du volume travaillé. Acquérir une plus grande maîtrise de la forme.



TOURNER LA PORCELAINES

Les fondamentaux - Boîtes et théières

35h - 5 jours

Hélène LATHOUMETIE
Du 23 au 27 février

Comparer et choisir la porcelaine adaptée à son projet
-Savoir réaliser des pièces complexes, boîtes et théières
Repérer et analyser les erreurs limitantes : gestes parasites, rythme de montée de la terre, évolution/ correction de la posture.
Apprendre les gestes adéquates à la porcelaine et résoudre les problèmes récurrents qui peuvent survenir sur certains types de formes : collage, fentes, déformations, décentrage, pièce trop lourde...
-Tournage et tournassage, soins à apporter à la manipulation et au séchage, conseils d'atelier.



PINCE ET COLOMBINS

L'ergonomie appliquée au tournage - Niv. 2

35h - 5 jours

Juana MAILLOT
Du 23 au 27 février

S'initier ou approfondir la technique du colombin et du pincé pour façonner des pièces. Trouver l'argile qui convient à ses mains, comprendre sa composition, ses chamottes, ses couleurs.
Comprendre le travail par étapes en fonction des changements de consistance de la matière.
Découvrir les différents traitements de surface.



POSTURES ET TOURNAGE

L'ergonomie appliquée au tournage - Niv. 2

35h - 5 jours

Eric DESPLANCHE
Du 9 au 13 mars

Travailler autour de forme utilitaire tournée par le tournage de petites séries : les méthodes et gestes à comprendre, pratiquer et adopter pour un travail en série efficace. Travailler la finition des pièces tournées pour leur donner du caractère par le ansage et le tournassage.
Réservé aux professionnels qui ont suivi le niv. 1.



MONTAGE DE VOLUMES AUX COLOMBINS

avec ou sans tour

35h - 5 jours

Alistair DANHIEUX
Session 1 : du 20 au 24 avril
Session 2 : du 1 au 5 juin

Apprendre à tourner des grosses pièces à partir d'une base tournée puis ensuite par ajout et tournage des colombins successives. Et/ou aborder le montage de pièces asymétriques, harmonieuses avec une ligne tendue, à partir d'une base modelée à la main et par ajout de colombins, sans tour.
Expérimenter librement avec des engobes, scraffito, ajouts de terre, ajourage ou toute autre technique de décor sur les volumes terminés.
+ 15h optionnelles afin d'approfondir les techniques acquises.



CÉRAMIQUE EN LIBERTE ! Façonner et peindre la Terre 35h - 5 jours

Françoise NUGIER
Du 12 au 15 octobre

Construire un objet céramique avec la méthode former / déformer. Donner vie à l'objet par la couleur, la tâche, la gravure, par la pratique de différentes techniques. Inventer des formes nouvelles sans jugement, par l'observation du travail en cours, en tirant parti des faiblesses et des défauts présents.



TERRES DE RENCONTRE

COLLECTER ET CUIRE LES MATIÈRES MINÉRALES À HAUTE TEMPÉRATURE 42h - 6 jours

Enzo BOSSE
7 et 8 avril + du 1er au 4 septembre

Devenir autonome dans une démarche de collecte, de glanage ou de lien avec la matière locale minérale. S'initier à la connaissance des sols et des matières minérales nécessaires au céramiste. Mettre au point de manière empirique des matériaux issus de collectes et utiles au céramiste.



TERRE VERNISSÉE

LE CHOIX DE LA TERRE VERNISSÉE 35h - 5 jours

François FRESNAIS
Du 9 au 13 mars

Ce stage propose de mettre en lumière les différents aspects de la technique historique de la terre vernissée, comme source d'inspiration et d'innovation pour le travail personnel des céramistes participants, quelque soit leur degré de cuisson et de connaissance.



TECHNOLOGIE CERAMIQUE

LA TERRE SIGILLÉE

39h - 6 jours

Rébecca PINOS
Du 2 au 7 mars

Comprendre la technique de la terre sigillée (bases théoriques, mode opératoire). Récolter et réaliser ses vernis d'argiles avec des terres de rencontre ou avec des argiles du commerce. Rechercher différentes nuances de terre sur pièces et sur tuiles. Polir et concevoir des décors en terre sigillée. Cuisson et enfumage. Réalisation de son propre mini four bidon pour l'enfumage



PRATIQUE DES ÉMAUX DE HAUTE TEMPÉRATURE

Approche par recettes et techniques
d'émaillage
44h - 6 jours

Karine BENVENUTI
Du 16 au 21 mars

Ce stage permet de rentrer dans l'univers des émaux haute température par le biais des recettes, sans passer par le calcul des molécules. Vous pourrez vous familiariser avec les matières qui constituent les émaux. Ce stage permet de fabriquer des glaçures colorées au moyen de couvertes déjà existantes. Il sera aussi consacré aux différentes techniques d'émaillage au pinceau en fonction des objets, des terres utilisées.



ENGOBES VITRIFIABLES DE PORCELAINE A HAUTE TEMPÉRATURE

49h - 7 jours

Maria BOSCH
Du 30 mars au 5 avril

Formuler, préparer et réaliser des engobes vitrifiés de porcelaine colorée. Trouver son décor, adapté à la forme et au revêtement. Acquérir ou perfectionner des techniques de façonnage au colombin, au tour ou à la plaque. Pratique des techniques et liens avec le travail personnel.



EMAIL

35h - 5 jours

Xavier DUROSELLE
Du 23 au 27 mars

Avoir des outils et des notions de bases permettant une recherche d'émail autonome. S'adresse à des céramistes souhaitant réviser des acquis oubliés ou encore s'initier au travail de l'émail.



TECHNIQUE D'ANIMATION

ANIMER UN ATELIER TERRE 35h - 5 jours

Adeline CONTRERAS
Du 19 au 23 janvier

Adapter sa pratique en vue d'une transmission de savoir-faire à un public spécifique. Réflexion et mise en pratique sur différentes approches pédagogiques. Apprendre à animer un atelier de développement de l'expression et de la créativité : définir l'objectif d'un atelier, préparer son contenu, l'espace d'accueil des stagiaires. Élaborer un projet artistique et pédagogique à court ou long terme. Questionner sa posture d'intervenant.



ANIMATION COLLECTIVE AVEC L'ARGILE CUITE ET CRUE 49h - 7 jours

Sylvie DEVERCHERE
Du 26 janvier au 1er février

Adapter sa pratique en vue d'une transmission de savoir-faire à un public spécifique. Réflexion et mise en pratique sur différentes approches pédagogiques. Apprendre à animer un atelier de développement de l'expression et de la créativité : définir l'objectif d'un atelier, préparer son contenu, l'espace d'accueil des stagiaires. Élaborer un projet artistique et pédagogique à court ou long terme. Questionner sa posture d'intervenant.



GESTION D'ACTIVITE

DÉVELOPPER SON ACTIVITE DE CÉRAMISTE 32h - 4 jours ou 40h - 5 jours

Pierre-Benoit ROUX
Du 9 au 12 mars
+option 13 mars

Réfléchir une stratégie de communication et de diffusion appropriée à sa production. Comprendre le fonctionnement du marché de la céramique et identifier les acteurs. Formuler une offre pertinente adaptée à son analyse de marché. Créer un plan de communication pour valoriser son travail. Connaître des techniques de prospection en accord avec sa démarche.



AUTRES TECHNIQUES

MODELAGE PLÂTRE

35h - 5 jours

Raphaël MICK

Session 1 : 19 au 23 mars
Session 2 : du 13 au 17 avril

S'initier à la pratique du moulage céramique en créant un ou plusieurs moules en plâtre d'un objet simple (fruit ou légume, petit récipient ou figurine, ...).

Comprendre et pouvoir reproduire ces techniques afin de gagner une autonomie dans la mise en œuvre et l'utilisation de cette technique, à l'atelier.



BIJOUX CERAMIQUE

Création et technique de montage - Niv 2
35h - 5 jours

Delphine ISKANDAR
Du 22 au 26 juin

Revoir et perfectionner les gestes acquis lors du stage niveau 1 pour les montages et soudures des bijoux. Et initiation à des outils pour libérer la créativité autour du bijou, trouver son univers formel.



BIJOUX CERAMIQUE

Création et technique de montage - Niv 1
49h - 7 jours

Delphine ISKANDAR
Du 28 septembre au 4 octobre

Développer et affirmer son univers artistique dans le domaine du bijou céramique. Conception et réalisation de plusieurs bijoux. Apprentissage des techniques de montage de bijoux. Initiation à la soudure de l'argent ou l'aiton. Bases de la commercialisation des bijoux. Développer sa créativité et trouver son univers formel.



'STAGES PRO' 2026 Bulletin d'inscription



Stages limités à 6 participants (8 pour la formation "Email"), 4 au minimum.
Inscrivez-vous le plus tôt possible :

1. Préréservez votre place par mail en renvoyant la fiche d'inscription à télécharger ici => un devis vous sera renvoyé rapidement.
2. Envoyez un chèque de 30% du montant total à l'ordre de la Maison de la Céramique pour bloquer votre place.

Voir les Conditions générales de vente [page 18](#).

Stage choisi

Dates du stage

Nom

Prénom

Raison sociale

Siret

Adresse professionnelle

CP / Ville

Téléphone

Mail

Mode de financement envisagé :

OPCO, précisez :

Autofinancement

Autres, précisez :

Comment avez vous pris connaissance de cette formation :

Par un mail de nos services

Parce que vous êtes adhérent à d'Argiles

Autres, précisez :

LE 'SUR MESURE' tout au long de l'année

06

PRINCIPE

Vous souhaitez faire évoluer votre production existante tant sur un plan technique qu'artistique ?

Vous souhaitez acquérir et adapter de nouvelles méthodologies de travail ajustées à votre projet ?

Aboutir à une mise en œuvre immédiate de la nouvelle production ou encore adapter si besoin le réseau commercial et de diffusion ?

Vous avez un autre besoin lié à votre activité professionnelle ? Nous sommes là pour répondre à votre besoin.

Vous ne trouvez pas la formation qui vous convient ?

Nous sommes-là pour répondre à votre besoin.

MOYENS

Votre projet de formation "Sur mesure" se co-construit entre vous, le/la formateur.ice et la maison de la céramique, sur la base de vos besoins d'apprentissages identifiés.

Cette formation se déroule dans votre atelier afin de faciliter le changement de production disposer des moyens existants habituels.

Un budget est prévu, pour les matières et supports nécessaires à la formation.

La maison de la céramique assure la mise en place du programme pédagogique, en lien avec le/la formateur.ice et encadre la formation sur le plan administratif. Elle participe aux bilans intermédiaires et final afin de s'assurer de la qualité de l'action menée.

EN PRATIQUE

DURÉE : 100 heures de formation

DATES : À convenir entre les parties

PUBLIC : Céramistes professionnel.le.s installé.e.s en Région AURA

FORMATEUR.ICE : céramiste professionnel/le ayant développé une expertise particulière dans le domaine visé par le/la stagiaire.

COÛT DE LA FORMATION : Prise en charge possible par votre OPCO. Les conditions de prise en charge peuvent varier. Ce dispositif (1 formateur / 1 stagiaire) ne permet pas un auto financement.

CONTACT "SUR MESURE"

Marion BOISJEOL

Directrice pédagogique

formation@maisondelaceramique.fr



LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE - VAE

La VAE s'adresse aux céramistes qui souhaitent une reconnaissance de leurs compétences professionnelles acquises par la pratique du métier.

Valider son expérience n'est pas un examen ou une formation. Son principe repose sur le présupposé que le céramiste a les compétences et les connaissances théoriques et pratiques requises pour obtenir, sans formation, préalable, le titre de « Céramiste » de niveau 5 (bac+2).

La VAE ne demande aucun diplôme, niveau ou qualification, puisqu'elle se base uniquement sur la pratique du métier.

La VAE est accessible aux professionnels dont l'exercice équivaut au minimum à 1 année d'expérience.

Des financements sont possibles pour vous aider dans votre démarche, nous sommes là pour vous renseigner.

CONTACT VAE

Marion BOISJEOL

Directrice pédagogique

formation@maisondelaceramique.fr

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

ARTICLE 1 : DÉSIGNATION

La Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit* (MDC), Rue des Reymonds, Parc de la Baume, 26220 DIEULEFIT, représentée par Madame LOCATELLI Nadège, Directrice est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de la céramique. Elle dispense des formations destinées aux céramistes, dans ses locaux. C'est dans le respect de cette condition que les présents documents (devis et conditions générales de ventes) sont adressés au client.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

Stagiaire, toute personne physique qui passe commande, s'inscrit et participe à un stage de formation professionnelle auprès de la MDC*.

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la MDC*.

Suivant le mode de financement de la formation, le client et le stagiaire peuvent être une seule et même personne.

OPCO : Opérateurs de compétences, chargés d'accompagner la formation professionnelle.

ARTICLE 2 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la prestation de formation, engagée par la MDC pour le compte du client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente qui complètent et précisent la convention de formation du stagiaire et prévalent sur tout autre document du client.

Dans le cas de l'achat par un particulier directement avec l'organisme de formation alors un contrat de formation professionnelle sera conclu entre les deux parties (Article L6353-3 du Code du travail). Dans le cas de l'achat par un professionnel (personne morale ou entreprise) pour le compte d'une personne physique ou morale alors une convention de formation professionnelle sera signée (Article L6353-1 du Code du travail).

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

La MDC* étant une régie publique non soumise à TVA, les prix indiqués tiennent compte de cette disposition et sont exprimés en euros. Le prix de l'action de formation est indiqué en euro, au prix horaire qu'il convient de multiplier par le nombre d'heures prévu pour le stage.

Dispositions relatives au contrat de formation professionnelle : Le délai de rétractation est de 14 jours à partir de la signature du contrat. La demande doit être effectuée par courriel à l'adresse assistanteformation@maisondelaceramique.fr. Le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance (Article L221-18 du Code de la consommation). La rétractation ne nécessite aucune motivation et aucun coût supplémentaire ne doit être payé. Un modèle de formulaire de rétractation est proposé par la Maison de la Céramique sur demande. Paiement : une fois le délai terminé, le stagiaire devra s'acquitter de 30% du prix convenu et la somme devra être soldée à la fin de la formation.

Dispositions relatives à la convention de formation professionnelle : À compter de la date de signature de la convention, le stagiaire dispose d'un délai de 15 jours ouvrés pour se rétracter. Il en informe la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit par courriel. Le modèle de formulaire type pour la rétractation peut être remis par la MDC sur demande. Dans ce cas, aucune somme n'est exigée du stagiaire.



ARTICLE 4 : TARIFS

Par délibération n°27 - 2022, le prix de l'action de formation est fixé à 35€/H TTC dans le cadre d'une prise en charge par un organisme type OPCO, 30€/H dans le cadre d'une prise en charge par Pôle Emploi et de 18€/H dans le cadre d'un auto-financement (1 place par session).

La totalité de la somme figurant sur le devis devra être soldée à la fin de la formation, soit par chèque à l'ordre de la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, soit par carte bancaire, à l'accueil de la MDC. Une inscription est définitivement validée lorsque le bulletin d'inscription (ci-joint) signé et un chèque d'acompte d'au minimum 30% sont reçus par nos services dans les plus brefs délais dès réception du devis et avant le démarrage de la formation, sous réserve de place disponible, les demandes d'inscription étant traitées dans leur ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS RESPECTIFS

Le stagiaire s'engage à suivre la formation dans sa totalité, sauf empêchement majeur, prévus à l'article 6.

Le client s'engage à régler les factures dans les délais impartis par le Trésor Public qui émet les titres exécutoires au nom de la Régie Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit.

La MDC s'engage à fournir au client et/ou au stagiaire:

Avant l'entrée en stage :

Tout document permettant au stagiaire ou au client l'accès aux informations touchant à la formation choisie. Le cas échéant, les pièces nécessaires à la constitution du dossier de demande de prise en charge (devis et programme détaillé).

En fin de stage :

. Une facture récapitulative, acquittée.

. Une attestation de formation

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, la MDC du Pays de Dieulefit lui fait parvenir les factures, accompagnées des feuilles d'emargement.

La MDC s'engage à respecter l'ensemble des composantes du stage : contenu, nombre de stagiaires, etc.

ARTICLE 6 : ANNULATION, REPORT, CESSATION ANTICIPÉE, ABSENCES

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite par courriel à l'adresse

assistanteformation@maisondelaceramique.fr par le client personne morale ou physique.

Si la demande d'annulation est reçue par la MDC entre 30 et 15 jours ouvrés avant le début de la formation - 14 jours dans le cas d'un contrat de formation professionnelle -, la MDC ne retient aucun acompte versé lors de l'inscription.

Dans le cas où la demande est reçue entre 15 et 1 jours ouvrés avant le début de la formation, la MDC retient l'acompte et facture 30 % du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

Toute annulation à la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

Cas d'interruption de stage et de résiliation de la convention individuelle de formation

Cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation.

Modification par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 5: le stagiaire se réserve le droit de mettre fin à la présente convention.

Le délai d'annulation étant, toutefois, limité à 15 jours ouvrés avant la date prévue de commencement de l'action.

Le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (accident, maladie, naissance...). Dans ces conditions, le contrat ou la convention de formation sont résiliés. Sauf précisions contraires, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. Charge au stagiaire de présenter tout justificatif légal adapté à la situation.



ARTICLE 7 : HORAIRES ET ACCUEIL

Le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (accident, maladie, naissance...). Dans ces conditions, le contrat ou la convention de formation sont résiliés. Sauf précisions contraires, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. Charge au stagiaire de présenter tout justificatif légal adapté à la situation.

ARTICLE 8 : AVENANTS ÉVENTUELS CONVENUS AVEC L'ACCORD DU STAGIAIRE (OU CLIENT)

Les points suivants pourront faire l'objet, d'un avenant en cas de modification : modification du type de formation proposée, modification substantielle des objectifs de la formation, modification des durées, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

La durée totale de la formation reste fixée à la durée initialement prévue

Dans le cas où la MDC viendrait à être obligée d'ajourner une formation soit de son fait, soit de celui de l'intervenant, il pourra être proposée au stagiaire une solution de remplacement qui respectera les engagements de la MDC du Pays de Dieulefit en termes de qualitatif et quantitatif. Le stagiaire sera alors libre d'accepter ou de refuser cette solution, sans pénalité financière pour lui.

ARTICLE 9 : ASSURANCE

Le stagiaire et/ou le client déclare avoir contracté une assurance responsabilité civile dont la garantie s'étend à sa participation à un stage de formation.

ARTICLE 10 : COMPLÉMENTS

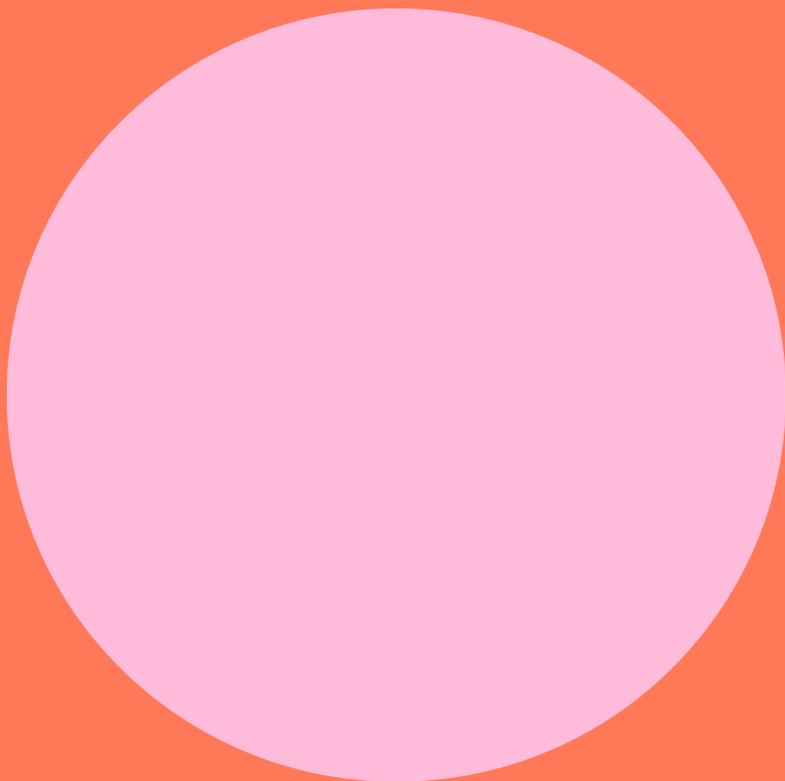
Dispositions relatives au contrat de formation professionnelle :

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir AME CONSO, dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisie du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO: www.mediationconso-ame.com soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

Dispositions relatives à la convention de formation professionnelle

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal administratif de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.



MAISON DE LA CERAMIQUE

Rue des Reymonds
Parc de la Baume
26220 DIEULEFIT

www.maisondelaceramique.fr
contact@maisondelaceramique.fr
04 75 50 50 98

Siret : 499 840 163 00012 – APE : 8413Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 26 01641 26

auprès du préfet de la région Rhône Alpes. Cet agrément ne vaut pas agrément de l'état.